

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR OBLIGOIREMENT POUR OBTENIR LA BONIFICATION

Libellé élément de barème	Pièces justificatives à fournir		
situation familiale	Rapprochement de conjoints sur la résidence professionnelle ou privée du conjoint	<p>● Agents mariés sans enfants : <input type="checkbox"/> copie du livret de famille ou extrait de l'acte de mariage</p> <p>● Agents mariés avec enfants : <input type="checkbox"/> copie intégrale du livret de famille ou copie de l'acte de naissance du ou des enfants ou certificat médical attestant d'une grossesse ayant débuté au plus tard le 31/12/2023 <input type="checkbox"/> le dernier avis d'imposition dans le cas d'un enfant à charge sans lien de parenté</p> <p>● Agents pacsés : <input type="checkbox"/> attestation de PACS à laquelle doit être joint <u>un extrait d'acte de naissance délivré postérieurement au 31/08/2023</u> ou toute autre pièce permettant d'attester de la non dissolution du PACS à cette date et portant l'identité du partenaire accompagnée éventuellement du livret de famille ou de l'acte de naissance du ou des enfants ou certificat médical attestant d'une grossesse ayant débuté au plus tard le 31/12/2023 <input type="checkbox"/> le dernier avis d'imposition dans le cas d'un enfant à charge sans lien de parenté</p> <p>● Concubins avec enfants : <input type="checkbox"/> copie de l'acte de naissance du ou des enfants ou copie du livret de famille ou certificat médical attestant d'une grossesse ayant débuté au plus tard le 31/12/2023 accompagné d'une attestation de reconnaissance anticipée établie au plus tard le 31/12/2023 <input type="checkbox"/> le dernier avis d'imposition dans le cas d'un enfant à charge sans lien de parenté</p>	<p>➤ Pièces liées au rapprochement de conjoint sur la résidence professionnelle : <input type="checkbox"/> une attestation de l'activité professionnelle du conjoint établie par l'employeur datant de moins de trois mois. Ce document doit être un original, il comportera obligatoirement le numéro SIRET de l'entreprise et ses coordonnées. Il précisera la date d'embauche, la durée de travail accomplie mensuellement.</p> <p>OU</p> <input type="checkbox"/> un contrat de travail de plus de trois mois accompagné du dernier bulletin de salaire. <input type="checkbox"/> une promesse d'embauche : elle devra comporter le lieu de travail, l'emploi proposé (avec la définition du poste), la date d'entrée en fonction envisagée et la rémunération <p>✓ Pour les conjoints de commerçants, de travailleurs indépendants, d'auto-entrepreneurs ou de chefs d'entreprise : <input type="checkbox"/> inscription à la chambre de commerce, à un ordre médical, à l'URSSAF, déclaration de revenus portant mention de l'activité professionnelle, bail commercial et preuves d'achat de matériel nécessaire à l'activité professionnelle, preuves de commercialisation récente de produits ou de prestations. <u>Ces documents devront être récents.</u></p> <p>✓ En cas de chômage : <input type="checkbox"/> une attestation de la dernière activité professionnelle interrompue après le 31/08/2021 et une attestation récente d'inscription au pôle emploi;</p> <p>✓ Pour les conjoints étudiants : pour les étudiants engagés dans un cursus d'au minimum trois années au sein d'un établissement de formation diplômante recrutant exclusivement sur concours, toutes pièces pouvant être délivrées par l'établissement de formation justifiant la situation (attestation d'inscription, attestation de réussite au concours, etc.)</p> <p>✓ Pour les formations professionnelles, les contrats d'ATER, de moniteur ou de doctorant contractuel : <input type="checkbox"/> copie du contrat précisant la date de début de la formation ainsi que sa durée, et les bulletins de salaire correspondants</p> <p>➤ Pièces liées au rapprochement de conjoint sur la résidence privée : <input type="checkbox"/> Pièces liées à la situation professionnelle du conjoint (voir plus haut)</p> <p>ET</p> <input type="checkbox"/> justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer, copie du bail...)
	Autorité parentale conjointe	<input type="checkbox"/> photocopie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant de moins de 18 ans à charge <input type="checkbox"/> décisions de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement	<input type="checkbox"/> toutes pièces justificatives liées à l'activité professionnelle de l'autre parent (voir ci-dessous les pièces liées au rapprochement de conjoint) <input type="checkbox"/> certificat de scolarité de l'enfant <input type="checkbox"/> toute pièce pouvant justifier de l'adresse de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale conjointe (justificatif de domicile, quittance de loyer, copie du bail...)
	Mutation simultanée entre conjoints	<input type="checkbox"/> photocopie du livret de famille ou extrait acte de naissance de l'enfant de moins de 18 ans à charge ou <input type="checkbox"/> certificat de grossesse délivré au plus tard le 31/12/2023 avec une attestation de reconnaissance anticipée au plus tard le 31/12/2022 ou <input type="checkbox"/> attestation de PACS accompagné obligatoirement d'un extrait d'acte de naissance postérieurement au 31/08/2022	
	Titulaire de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé	<input type="checkbox"/> Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)	
	Mutation formulée au titre du handicap	ANNEXE	
	mutation DOM Reconnaissance CIMM	Résidence des père et mère ou à défaut des parents les plus proches sur le territoire considéré	Pièce d'identité, titre de propriété, taxe foncière, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc.
Biens fonciers situés sur le territoire considéré dont l'agent est propriétaire		Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, titre de propriété, taxe foncière, etc.	
Résidence antérieure de l'agent sur le territoire considéré		Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, etc	
Lieu de naissance de l'agent ou de ses enfants sur le territoire considéré		Pièce d'identité, extrait d'acte de naissance, etc	
Bénéfice antérieur d'un congé bonifié		Copie de la décision par laquelle a été octroyé le congé bonifié	
Comptes bancaires, d'épargne ou postaux dont l'agent est titulaire sur le territoire considéré		Relevé d'identité bancaire, etc.	
Paiement par l'agent de certains impôts, notamment l'impôt sur le revenu, sur le territoire considéré		Avis d'imposition	
Affectations professionnelles antérieures sur le territoire considéré		Attestations d'emploi correspondantes	
Inscription de l'agent sur les listes électorales d'une commune du territoire considéré		Carte d'électeur	
Études effectuées sur le territoire par l'agent et/ou ses enfants		Diplômes, certificats de scolarité, etc	
Demandes de mutation antérieures vers le territoire considéré		Copies des demandes correspondantes.	
Durée et nombre de séjours dans le territoire considéré		Toutes pièces justifiant ces séjours	
situation professionnelle	Ex titulaire d'un corps autre que ceux des personnels enseignants des 1er et 2nd degré, d'éducation et de PsyEn	Arrêté dernière affectation ancien corps et dernier bulletin de salaire	
	Stagiaires	bonification liée au vœu correspondant à l'académie d'inscription au concours de recrutement	demande écrite
		bonification stagiaire non ex fonctionnaire et non ex-contractuel enseignant	demande écrite sur la confirmation de demande, en rouge
	bonification stagiaires ex-contractuels de l'enseignement public	<input type="checkbox"/> feuille de classement reçue suite à votre reclassement OU <input type="checkbox"/> état des services OU <input type="checkbox"/> copie des contrats	